



Fiches-labels

Le label Slow Cosmétique pour les produits naturels

Le label Slow Cosmétique garantit que les matières premières des produits cosmétiques et d'hygiène d'une marque sont au maximum d'origine naturelle.



On peut se perdre entre les différents labels apposés sur les produits. Avec Slow Cosmétique, la démarche est simplifiée car ce sont des marques dans leur ensemble qui sont certifiées, et non des produits individuels. Il comporte de nombreux critères pour préserver la santé et l'environnement, et propose trois

niveaux d'exigence détaillés plus bas.

L'avis d'écoconso

Le label Slow Cosmétique est intéressant car il ne s'applique pas à un produit spécifique mais à une marque en entier. Cela permet d'avoir une assurance que tous les produits conçus respectent les différents critères demandés, et permet une plus grande clarté pour les consommateurs et consommatrices.

Ce point positif est à double tranchant car cela signifie qu'il n'y a pas de cahier des charges à respecter, mais qu'il est nécessaire de répondre aux critères du référentiel de Slow Cosmétique. Ces critères sont un peu moins précis et exigeants que ceux d'autres labels cosmétiques, notamment pour les ingrédients issus de l'agriculture bio.

Résumé des critères

Le label Slow Cosmétique contient divers critères :

- des critères liés à la teneur en **ingrédients naturels** des produits (un maximum de produits à base d'ingrédients naturels ou bio, ingrédients excluants et pénalisants : tolérables sous conditions strictes).
- des critères **environnementaux** (composition, fabrication, emballage, marketing).
- des critères liés au **bien-être animal** (tests, matières premières).
- des critères liés à la **santé** (interdiction de substances perturbatrices endocriniennes, allergisantes...).

Produits concernés

On peut trouver ce label sur des marques de produits cosmétiques et d'hygiène.

Portée du label

Ce label contient :

- des critères **environnementaux** : **oui**
- des critères **sociaux** : **non**
- des critères liés à la **santé** : **oui**
- des critères liés au **bien-être animal** : **oui**

Ce label s'applique à la production des produits cosmétiques et d'hygiène.

Critères du label

Le label accordé aux marques est associée à 1, 2 ou 3 étoiles en fonction des points accordés par le jury. 3 étoiles signifie que la marque répond à plus de 90% des critères du référentiel, 2 étoiles qu'elle y répond à plus de 75% et 1 étoile à plus de 60%.

Voici les principales garanties apportées par le label Slow Cosmétique :

- Au niveau des **matières premières**, interdiction d'utiliser de l'aluminium, des matières pétrochimiques (ou dérivées du pétrole), des matières plastiques ou siliconées, des conservateurs irritants ou allergisants, du formaldéhyde, certains gaz propulseurs, des ingrédients potentiellement perturbateurs endocriniens ou réputés polluants, des matières éthoxylées, des ingrédients OGM et des parabènes. Une attention particulière est accordée aux alcools gras, alcanes, colorants azoïques et synthétiques, dioxyde de titane...
- Les ingrédients **biologiques** ne sont pas obligatoires mais permettent de se voir octroyer plus de points.
- Les marques doivent minimiser leur **impact écologique** dans tous les domaines : déchets, transport, gestion des eaux usées, utilisation de l'énergie...
- Les **transformations physiques** sont favorisées par rapport aux transformations chimiques. Interdiction de blanchiments et décolorations non naturelles, d'irradiations et de radiations ionisantes, de traitements au mercure, halogénéation^[1], utilisation d'OGM... De manière générale, toute pratique manifestement plus polluante que la norme des pratiques en cosmétique bio.
- Seules certaines matières sont autorisées pour les **emballages** : carton, verre, polypropylène et PET, ainsi que certains plastiques recyclés et bioplastiques (non toxicité et possibilité de réutilisation ou de recyclage). Les PVC et autres plastiques sont interdits (excepté le PET et polypropylène).
- Les **publicités** et pratiques de **marketing** des marques sont analysées, y compris les auto-allégations et les discours anxigènes (peur de vieillir, d'être imparfait·e)...
- Interdiction des tests sur les **animaux** (sauf si c'est rendu obligatoire par les règlements européens), des laits "exotiques" et de la bave d'escargot. Autorisation d'utiliser des produits issus de la production animale (miel et lait) s'ils n'impliquent pas la mort de l'animal ou n'en découlent pas (interdiction d'utiliser des graisses par exemple). Les animaux doivent être issus d'une exploitation de petite taille.

Lien vers les critères / le référentiel en ligne

Voir [le référentiel](#) sur le site de Slow Cosmétique.

Gestion du label

Ce label a été créé et appartient à Slow Cosmétique ; il est octroyé depuis 2013.

Contrôle

Il n'existe pas de contrôle indépendant. Par contre l'octroi du label est validé par un jury indépendant de Slow Cosmétique.

Lien vers le catalogue des marques labellisées

[Le catalogue des marques labellisées](#) est disponible sur le site de Slow Cosmétique.

Site

[Site de Slow Cosmétique.](#)

Voir aussi

- [A quels labels reconnaît-on un cosmétique écologique ?](#)
- [Où trouver des cosmétiques naturels faits en Belgique ?](#)
- [Made in Belgium : où acheter un produit fait en Belgique ?](#)

[1] L'halogénéation est une réaction chimique qui permet d'introduire un ou plusieurs atomes d'halogène dans une molécule. Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Halogénéation>

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Source URL: <https://ecoconso.be/node/14982>